

## **Certificat**



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques	
I.1 Numéro de document	I.2 Type d'opérateur
INIC4C7/22/0424	X Opérateur
INS167/32/0131	Groupe d'opérateurs
I.3 Opérateur	I.4 Organisme de contrôle
NaturaMedicatrix SPRL	
Route de Fagnes, 22	
4190 Ferrières	
BE0543862766	
Site contrôlé	
NaturaMedicatrix SPRL	FOODCHAIN (ID)®
Avenue Emile Digneffe, 26	Certification
4000 Liège	Rue Hayeneux 62 - B 4040 Herstal
BE 0543 862 766	Tél. +32 (04) 240 75 00 Fax. +32 (0)4 240 75 10 N° Entreprise. BE0679 546 366
	N° Agrément. BE-BIO-03
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs	
* Préparation	
- le réétiquetage ou le reconditionnement	
- l'opérateur manipule physiquement les produits	
* Distribution/Mise sur marché	
* Importation	
- Premier destinataire  * BtoB + BtoC	
I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production	
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation	
humaine	
+ production biologique avec une production non biologique	
II.1 Répertoire des produits	
Produits pré-emballés	Biologique
Huile d'olive (Maroc)	Biologique
Protéines végétales (Canada)	Biologique
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur	
satisfait aux exigences dudit règlement.	
I.7 Date et lieu	I.8 Validité
06-10-2023 - Herstal	
Organic Operation Manager	Certificat valide du 06-10-2023 au 31-03-2025
Mathieu Allard	